



Bulletin Officiel

N° 3608

Jeudi 27 Mai 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

**PROMULGATION DU REGLEMENT DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
RELATIF AUX OPCVM ET AUX SOCIÉTÉS DE GESTION DE CES
ORGANISMES** 2

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM : 2
MAC ETHICAL FCP

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ DE GESTION : 3
AMEN CAPITAL

**AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DE LA
CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE :** 3
UNITED GOLF FINANCIAL SERVICES- NORTH AFRICA

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING « CIL » 4

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

SICAV ENTREPRISE 5

STRATEGIE ACTIONS SICAV 5

FCP VALEURS CEA 5

RESOLUTIONS ADOPTÉES

TUNISIE SICAV : AGO 6

SICAV PLUS : AGO 7

SICAV ENTREPRISE : AGO 8

SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR- : AGO 9-11

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE- : 12-15
AGO

SOCIÉTÉ TUNISIENNE ESSOUKNA : AGO 16-19

PROJET DES RESOLUTIONS

SOCIÉTÉ AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISQUE : AGO 20

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

SOCIÉTÉ LES CIMENTS DE BIZERTE : RAPPORT COMPLEMENTAIRE
DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES 21

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIÉTÉ AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISQUE 22

COURBE DES TAUX

22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23-24

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
SOCIÉTÉ AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISQUE

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier informe les gestionnaires de portefeuilles pour le compte de tiers, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, les dépositaires et le public que le règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers, a été approuvé par arrêté du ministre des finances en date du 29 avril 2010 (JORT n° 41 du 21 mai 2010).

En conséquence, sont abrogées les dispositions du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et aux sociétés de gestion de ces organismes visé par l'arrêté du ministre des finances du 29 janvier 2002.

2010 - AC - 20

AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 19 mars 2010, d'agréer le fonds suivant :

MAC ETHICAL FCP
Fonds Commun de Placement
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Siège Social : Green Center, Bloc C 2^{ème} étage
Rue du Lac Constance Les Berges du Lac - 1053 TUNIS

MAC SA - intermédiaire en bourse - et la AMEN BANK ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé «MAC ETHICAL FCP » d'un montant initial de D.100 000 divisé en 1 000 parts de D.100 chacune.

2010 - AC - 21

COMMUNIQUE DU CMF (suite)

AGREMENT DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a accordé, en date du 19 mai 2010, son agrément pour la constitution de la Société de gestion suivante :

AMEN CAPITAL

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières .
Siège Social : Avenue Mohamed V

AMEN CAPITAL a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010, en tant que société de gestion d'un capital de D. 500 000 spécialisée dans :

- La gestion individuelle sous mandat des portefeuilles des Sociétés d'Investissement à Capital Fixe SICAF et les Sociétés d'Investissement à Capital Risque SICAR.
- La gestion des fonds communs de placement à risque prévus par l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 et des fonds d'amorçage prévus par l'article premier de la loi n° 2005-58 du 18 Juillet 2005.

2010 - AC - 22

AGREMENT DE DESIGNATION D'UN RESPONSABLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le collège du Conseil du Marché Financier, réuni en date du 19 mai 2010, a décidé d'octroyer l'agrément suivant :

UNITED GOLF FINANCIAL SERRVICES – NORTH AFRICA

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières
Siège Social : Rue du Lac Biwa – Imm, Fradj-etg 2 - 1053 les Berges du Lac Tunis

United Golf Financial Serrvices – North Africa a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 19 mai 2010, pour la nomination de M. Fayçal Melliti en tant que responsable de la conformité et du contrôle interne.

2010 - AC - 23

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
- CIL -**

Siège social : 16 Av. Jean Jaurès-1001 Tunis.

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **15.000.000 dinars** à **20.000.000 dinars**, et ce, par incorporation de réserves pour un montant de **5.000.000 dinars** et l'émission de **1.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 5 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 3.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel à **raison d'une (01) action nouvelle gratuite pour trois (03) actions anciennes**, et ce, à partir du **11 juin 2010**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2010**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la CIL seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **11 juin 2010**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2009 dont bénéficient les seules actions anciennes étant fixée au **10 juin 2010**, les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **11 juin 2010** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **11 juin 2010**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **11 juin 2010**.

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENTS DE DIVIDENDES**SICAV ENTREPRISE**

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005
RC : B 242066 2005 Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 2010, SICAV ENTREPRISE a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 et à compter du Vendredi 28 Mai 2010,

Un dividende net de
3,629 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV ENTREPRISE, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 Mai 2010.

Les actionnaires auront jusqu'au 28 Mai 2010 pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions SICAV obligatoire distribuée par TUNISIE VALEURS.

2010 - AS - 558

STRATEGIE ACTIONS SICAV

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°18-2005 du 3 Octobre 2005
RC : D 2414752005 Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 2010, STRATEGIE ACTIONS SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 et à compter du Vendredi 28 Mai 2010,

Un dividende net de
0,184 dinars par action.

Le règlement de ce dividende sera effectué selon le choix des actionnaires :

- Soit en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS
- Soit sous forme de réinvestissement en actions STRATEGIE ACTIONS SICAV, sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du 28 Mai 2010.

Les actionnaires auront jusqu'au 28 Mai 2010 pour faire le choix. Passé ce délai, le paiement de dividende se fera par réemploi automatique en actions SICAV obligatoire distribuée par TUNISIE VALEURS.

2010 - AS - 559

FCP VALEURS CEA

**Fonds Commun de Placement régie par la loi 2001 83 du 24 Juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°02-2007 du 05 Mars 2007
Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

TUNISIE VALEURS a le plaisir d'informer les porteurs de parts du FCP VALEURS CEA qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 et à compter du Vendredi 28 Mai 2010,

Un dividende net de
0,351 dinars par part.

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraires auprès des agences de TUNISIE VALEURS.

2010 - AS - 560

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISIE SICAV

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Autorisation du ministre des finances du 05 Mars 1992 – RC : B19313 1999
MF : 381567E - Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 TUNIS -**

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 mai 2010

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2009 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES (suite)RESOLUTIONS ADOPTEES**SICAV PLUS**

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Autorisation du ministère des finances du 2 Avril 1993 – RC : B 19314 1999
MF : 437870 P - Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 mai 2010**Première résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2009 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV ENTREPRISE

**Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005 - RC : B420662005
MF : 916392X/ Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis**

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 21 mai 2010

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 3,629 Dinars. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 28 Mai 2010.

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES**AVIS DES SOCIETES (suite)****SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
-TUNINVEST-SICAR-**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 19 mai 2010, la Société Tunisienne d'Investissement -Tuinvest Sicar- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES**Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de surseoir à la distribution de dividendes en attendant le dénouement du dossier de contrôle fiscal auquel la société a été soumise. A l'issue du dénouement de cette opération, le Conseil d'Administration procédera à la convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire à se réunir extraordinairement, à l'effet de statuer sur la distribution d'une partie ou de la totalité des reports à nouveau.

Par conséquent, le bénéfice de l'exercice 2009, s'élevant à un million sept cent trente sept mille cent cinquante six dinars et deux cent quatre vingt six millimes (1.737.156,286 DT) sera affecté comme suit :

Bénéfice net de l'exercice.....	1.737.156,286 DT
Auquel s'ajoute	
Le Report à nouveau antérieur	1.935.800,244 DT
Plus value sur les actions Tuninvest Sicar rachetées en 2009.....	123,071 DT
Le solde au compte « report à nouveau »	3.673.079,601 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme de treize mille (13.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale décide de limiter le nombre des administrateurs à huit et de renouveler pour une durée de trois ans, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 2012, le mandat des administrateurs suivants :

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

Mr Moncef MAAOUI

Mr Sélim BELKHODJA

Mr Abderrazak BEN AMMAR

Mr Mokhtar ZANNAD

TUNISIE LEASING

ASSURANCES AMINA

ASSURANCES MAGHREBIA

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Sixième Résolution

Le mandat de Monsieur Fayçal Derbel, Commissaires aux comptes arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de nommer DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre, en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans, expirant lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009 APRES AFFECTATION
(Montants exprimés en dinars)

	31 Décembre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations financières	4 600 084	4 830 756
Moins : provisions	<u>(860 100)</u>	<u>(860 100)</u>
	<u>3 739 984</u>	<u>3 970 656</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u><u>3 739 984</u></u>	<u><u>3 970 656</u></u>
ACTIFS COURANTS		
Autres actifs courants	246 860	285 706
Placements et autres actifs financiers	5 815 467	3 647 650
Liquidités et équivalents de liquidités	25 629	350
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u><u>6 087 956</u></u>	<u><u>3 933 706</u></u>

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

	31 Décembre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	4 830 000	4 830 000
Réserves	483 000	483 000
Actions rachetées	(4 841)	-
Résultats reportés	3 673 079	1 935 800
Total des capitaux propres après affectation	<u>8 981 238</u>	<u>7 248 800</u>
Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	<u>8 981 238</u>	<u>7 248 800</u>
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Autres passifs courants	846 702	655 562
TOTAL DES PASSIFS	<u>846 702</u>	<u>655 562</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>9 827 940</u>	<u>7 904 362</u>

II – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	4 830 000	414 116	454 654	-	704 786	6 403 556
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2008		57 972	646 814		(704 786)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2007			(676 200)			(676 200)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2008					1 521 444	1 521 444
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Juin 2009		10 912	1 510 532		(1 521 444)	
Solde au 31 Décembre 2008	4 830 000	483 000	1 935 800	-	0	7 248 800
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2009					1 737 156	1 737 156
Actions rachetées				(7 843)		(7 843)
Vente des actions propres rachetées			123	3 002		3 125
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 mai 2010			1 737 156		-1 737 156	-
Solde après affectation	4 830 000	483 000	3 673 079	(4 841)	0	8 981 238

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -ASTREE-

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha 1002 TUNIS.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 20 mai 2010, la Compagnie d'Assurances et de réassurances -ASTREE- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs aux opérations effectuées au cours de l'exercice 2009, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'état de résultat net de l'exercice fait apparaître un bénéfice égal à 15 779 076,002 D auquel s'ajoute le report à nouveau de 771 676,442 D, formant ainsi un total disponible égal à 16 550 752 ,444D.

L'Assemblée Générale approuve la répartition suivante des bénéfices :

Dividendes	8 000 000,000 D
Réserves pour réinvestissements exonérés	4 774 630,000 D
Réserves facultatives	3 225 370,000 D
Report à nouveau	550 752,444 D
Total	16 550 752,444

En conséquence, il sera servi aux actionnaires un dividende égal à 2 Dinars par action.

Ce dividende sera servi à partir du 31 mai 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2010, à soixante dix mille dinars (70 000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer un montant de dix mille dinars (10 000D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner le cabinet « La Générale d'Audit et de Conseil » Co-Commissaire aux comptes pour une période de trois (03) ans expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

Actif du bilan	Au 31 Décembre 2009			Au 31/12/2008
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC1 Actifs incorporels	521 778	495 904	25 874	38 464
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement	521 778	495 904	25 874	33 214
AC14 Acomptes versés			0	5 250
AC2 Actifs corporels d'exploitation	5 703 733	5 170 381	533 352	681 630
AC21 Installations techniques et machines	4 828 886	4 380 411	448 475	591 967
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers	865 118	789 970	75 148	78 233
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	9 729		9 729	11 430
AC3 Placements	203 054 456	5 020 022	198 034 434	177 361 145
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	10 550 899	3 663 282	6 887 617	6 800 716
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	1 620 775	2 234 727	2 322 759
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	6 005 397	2 042 507	3 962 890	3 787 957
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	690 000		690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	6 004 899		6 004 899	6 004 899
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	185 980 991	1 356 740	184 624 251	163 980 019
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	72 002 079	1 236 297	70 765 782	61 727 765
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	51 916 949	416	51 916 533	48 712 783
AC333 Prêts hypothécaires	514 598		514 598	504 817
AC334 Autres Prêts	442 365	120 027	322 338	316 368
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	61 105 000		61 105 000	52 718 286
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	517 667		517 667	575 511
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	13 768 300		13 768 300	13 749 035
AC510 Provisions pour primes non acquises	7 622 458		7 622 458	5 577 331
AC530 Provisions pour sinistres Vie	5 911		5 911	5 911
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie	6 139 931		6 139 931	8 165 793
AC6 Créances	32 824 231	3 179 309	29 644 922	22 549 945
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	28 012 889	1 932 961	26 079 928	19 786 144
AC611 Primes acquises et non émises	3 041 970		3 041 970	45 467
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	23 107 200	1 759 488	21 347 712	17 994 215
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	1 863 719	173 473	1 690 246	1 746 462
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	1 310 091	614 433	695 658	741 092
AC63 <u>Autres Créances</u>	3 501 251	631 915	2 869 336	2 022 709
AC631 Personnel	79 846		79 846	77 096
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 786 140		2 786 140	1 940 713
AC633 Débiteurs divers	635 265	631 915	3 350	4 900
AC7 Autres éléments d'Actif	10 379 229		10 379 229	10 398 950
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	3 428 494		3 428 494	3 854 826
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	2 956 309		2 956 309	2 407 743
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	3 994 426		3 994 426	4 136 381
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 791 030		3 791 030	3 932 032
AC733 Autres comptes de régularisation	203 396		203 396	204 349
Total de l'Actif :	266 251 727	13 865 616	252 386 111	224 779 169

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

(Chiffres en dinars tunisien)

Capitaux propres et passif du Bilan	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
<u>Capitaux propres</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	4 774 630	0
CP3 Réserves pour réinvestissements exonérés	33 901 373	30 676 003
CP4 Autres capitaux propres	1 948 685	1 948 685
CP5 Résultat reporté	550 752	771 676
Total capitaux propres après affectation :	<u>61 175 440</u>	<u>53 396 364</u>
<u>Passif</u>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	<u>1 191 432</u>	<u>767 083</u>
PA23 Autres provisions	1 191 432	767 083
PA3 Provisions techniques brutes	<u>151 902 939</u>	<u>139 702 799</u>
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie	20 250 431	19 019 116
PA320 Provisions d'assurances Vie	51 490 742	39 282 750
PA330 Provisions pour sinistres Vie	1 403 244	1 158 008
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie	517 995	581 001
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie	867 479	832 652
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie	74 083 872	77 034 462
PA360 Autres provisions techniques Vie	354 746	354 746
PA361 Autres provisions techniques Non Vie	2 934 430	1 440 064
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	<u>6 024 751</u>	<u>6 699 997</u>
PA6 Autres dettes	<u>30 736 439</u>	<u>23 489 814</u>
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	<u>7 220 199</u>	<u>3 778 638</u>
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 751 616	3 244 356
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	468 583	534 282
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	<u>9 510 877</u>	<u>8 273 747</u>
PA63 <u>Autres dettes</u>	<u>14 005 363</u>	<u>11 437 429</u>
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	446 052	448 191
PA632 Personnel	639 836	745 756
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 779 437	4 127 864
PA634 Créiteurs divers	8 140 038	6 115 618
PA7 Autres passifs	<u>1 355 110</u>	<u>723 112</u>
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	1 355 110	723 112
Total des capitaux propres et du Passif :	<u>252 386 111</u>	<u>224 779 169</u>

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2009**

	Capital	Réserve légale	Réserve facultative	Autres réserves & Primes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007 avant affectation	10 000 000	1 000 000	20 650 000	6 677 351	762 397	10 602 633	49 692 381
Reclassement Primes d'investissement Succursale Maroc				<2 663>			
Affectation AGO 25 Avril 2008	-	-	6 500 000	-	4 102 633	<10 602 633>	
Dividendes versés au titre du bénéfice 2007	-	-	-		<4 000 000>	-	
Solde au 31/12/2007 après affectation	10 000 000	1 000 000	27 150 000	6 674 688	865 030	-	45 689 718
Solde au 31/12/2008 avant affectation	20 000 000	1 000 000	17 150 000	6 674 688	865 030	13 706 646	59 396 364
Affectation AGO du 30 Avril 2009	-	1 000 000	6 800 000	-	5 906 646	<13 706 646>	
Dividendes versés au titre du bénéfice 2008	-	-	-		<6 000 000>	-	
Solde au 31/12/2008 après affectation	20 000 000	2 000 000	23 950 000	6 674 688	771 676	-	53 396 364
Solde au 31/12/2009 avant affectation	20 000 000	2 000 000	23 950 000	6 674 688	771 676	15 779 076	69 175 440
Affectation AGO du 20 Mai 2010	-	-	3 225 370	4 774 630	7 779 076	<15 779 076>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2009	-	-	-		<8 000 000>	-	
Solde au 31/12/2009 après affectation	20 000 000	2 000 000	27 175 370	11 449 318	550 752	-	61 175 440

AVIS DES SOCIETES (suite)

RESOLUTIONS ADOPTÉES

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Ziyed Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 mai 2010, la Société Tunisienne ESSOUKNA publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTÉES

القرار الأول: بعد الإطلاع على تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات والإستماع إلى التفسيرات الإضافية، تصادق الجلسة العامة العادية على كامل تقرير مجلس الإدارة وعلى الموازنة والقوائم المالية للسنة المحاسبية 2009.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني: بعد إستماعها للتقرير الخاص الذي قَدّمه مراقب الحسابات طبقاً لمقتضيات مجلة الشركات التجارية، وافقت الجلسة العامة العادية على محتواه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثالث: بعد الإطلاع على تقرير التصرف والقوائم المالية الخاصة بمَجْمَع الشركات، تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة وعلى الموازنة والقوائم المالية لسنة 2009.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع: بعد إستماعها لتقرير مراقب الحسابات الخاص بمَجْمَع الشركات وافقت الجلسة العامة العادية على محتواه.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس: تعطي الجلسة العامة العادية أعضاء مجلس الإدارة الإبراء التام على تصرفهم خلال السنة المحاسبية 2009.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس: قررت الجلسة العامة العادية تنويب الأرباح القابلة للتوزيع للسنة المحاسبية 2009 كما يلي:

2.539.023,056	–	الرصيد المحول سنة 2008
3.104.174,225	–	مرابيح السنة المحاسبية 2009
5.643.197,281	الجملة	
0	–	الإحتياطي القانوني
5.643.197,281	الباقى	
(841.750,000)	–	عائدات (28%)
(1.000.000,000)	–	إحتياطي خارق للعادة
(100.000,000)	–	الصندوق الإجتماعي
3.701.447,281	الباقى	
3.701.447,281	–	رصيد يحول سنة 2009

RESOLUTIONS ADOPTÉES - Suite -

حدّدت الأرباح الموزّعة للسنة المحاسبية 2009 بمقدار مائتان وثمانون مليما (0,280) عن كل سهم

سيتمّ دفع هذه الأرباح بداية من 07 جون 2010 عن طريق الوسطاء بالبورصة بالنسبة للرقاع المودعة لديهم أو بالمقر الإجتماعي للشركة الكائن بـ 46، نهج طارق ابن زياد ميتوال فيل 1082 تونس، بالنسبة للرقاع الأخرى

كما قررت الجلسة العامة العادية إدماج المبالغ المعفية من الجباية والتي أصبحت محررة بتاريخ 31 ديسمبر 2009 بمقدار تسعمائة ألف دينار (900.000,000) ضمن الإحتياطي الخارق للعادة

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع قررت الجلسة العامة العادية أن تكون منحة الحضور لمجلس الإدارة ومنحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق عن السنة المحاسبية 2009 بنفس المبالغ المدفوعة في السنة الفارطة

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثامن طبقا لمقتضيات الفصل 19 من القانون عدد 117/94 المؤرخ في 14/11/1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية والنصوص المتممة له، فإن الجلسة العامة العادية توافق على أن تقوم شركة "السكنى" بشراء وبيع قسط من أسهمها بهدف تعديل سعرها بالسوق المالية

كما تفوض الجلسة العامة العادية إلى مجلس إدارة الشركة صلاحية تحديد السعر الأقصى لشراء الرقاع والسعر الأدنى لبيعها والعدد الأقصى للأسهم وذلك إلى حدّ الجلسة العامة العادية التي ستبث في تصرف السنة المحاسبية 2010

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار التاسع قررت الجلسة العامة العادية تسمية أعضاء مجلس الإدارة الآتي ذكرهم

- الشركة العقارية وللمساهمات (3 مقاع).

- البنك الوطني الفلاحي (مقعدين).

- الشركة العقارية وللتهيئة

- الشركة العامة للدراسات ومراقبة الأشغال

- الصندوق التونسي للتأمين التعاوني الفلاحي

- شركة تونس للإعلامية والخدمات

- السيد محمد عاشور

- السيد أكرم زيادية

- السيد المنصف الكعلي

وذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستبث في تصرف السنة المحاسبية 2012

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار العاشر تخول الجلسة العامة العادية كل الصلاحيات للممثل القانوني للشركة للقيام بكل إيداع أو نشر كلما اقتضى الأمر ذلك

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -**II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE****B I L A N**
(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles		7 348,856	7 348,856
Amortissements		(6 810,846)	(6 234,534)
	1.1.1.A	538,010	1 114,322
Immobilisations corporelles		1 119 995,143	1 114 199,919
	1.1.1.B	(701 311,316)	(639 918,349)
		418 683,827	474 281,570
Participations		3.795.575,534	3 539 990,034
Provisions		(159 721,443)	(234 725,248)
	1.1.2.A	3 635 854,091	3 305 264,786
Autres immobilisations financières	1.1.2.B	90 999,116	78 753,843
<i>Total des actifs immobilisés</i>		4 146 075,044	3 859 414,521
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		4 146 075,044	3 859 414,521
ACTIFS COURANTS			
Stocks	1.1.3.A	26 239 703,318	27 259 704,207
		(285 713,823)	(210 809,612)
		25 953 989,495	27 048 894,595
Clients et comptes rattachés	1.1.3.B	1 559 015,150	1 412 540,313
Autres actifs courants	1.1.3.C	1 873 827,569	2 888 688,004
Placement et autres actifs financiers	1.1.3.D	2 048 000,000	3 024 464,292
		(127 820,000)	(175 000,000)
		1 920 180,000	2 849 464,292
Liquidité et équivalents de liquidités	1.1.3.E	462 124,054	207 080,854
<i>Total des actifs courants</i>		31 769 136,268	34 406 668,058
TOTAL DES ACTIFS		35 915 211,312	38 266 082,579

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		3 006 250,000	3 006 250,000
Primes d'émission		1 676 562,500	1 676 562,500
Réserves	1.2.1.A	9 387 153,049	7 415 466,668
Autres capitaux propres	1.2.1.B	388 863,041	987 325,353
Résultats reportés	1.2.1.C	3 701 447,281	2 539 023,056
<i>Total des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice</i>		18 160 275,871	15 624 627,577
<i>Total des capitaux propres après affectation</i>		18 160 275,871	15 624 627,577
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	1.2.2.A	6 761 466,996	8 861 281,120
Provisions	1.2.2.B	386 827,527	270 627,704
<i>Total des passifs non courants</i>		7 148 294,523	9 131 908,824
Passifs courants			
Fournisseurs, Entrepreneurs et comptes rattachés	1.2.2.C	2 662 292,235	3 228 200,325
Autres passifs courants	1.2.2.D	2 973 920,839	9 927 662,583
Concours Bancaire et autres passifs financiers	1.2.2.E	4 970 427,844	353 683,270
<i>Total des passifs courants</i>		10 606 640,918	13 509 546,178
<i>Total des passifs</i>		17 754 935,441	22 641 455,002
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		35 915 211,312	38 266 082,579

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en Dinars)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves			Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
			Réserve légale	Réserve extraordinaires	Réserve pour fonds social				
Solde au 31/12/2009	3 006 250,000	1 676 562,500	300 625,000	6 540 502,014	546 026,035	1 288 863,041	2 539 023,056	3 104 174,225	19 002 025,871
			7 387 153,049						
Affectation approuvée par l'AGO du 24/05/2010				1 000 000,000	100 000,000		2 004 174,225	(3 104 174,225)	0,000
Réinvestissement exonérés devenus disponible au 31/12/2009				900 000,000		(900 000,000)			0,000
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'exercice 2009							(841 750,000)		(841 750,000)
Solde au 31/12/2009 (après affectation des bénéfices)	3 006 250,000	1 676 562,500	300 625,000	8 440 502,014	646 026,035	388 863,041	3 701 447,281	0,000	18 160 275,871
			9 387 153,049						

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROJET DES RESOLUTIONS**SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISQUE**

Siège social : Centre d'Animation et de Loisirs Al Jazira BP 384 -4180 Houmt Souk Djerba-

Projet des résolutions de la Société Al Jazira de Transport et de Tourisme qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 5 juin 2010.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2009 et du rapport Général du Commissaire aux comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2009 sur les conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2009 s'élevant à D. 764.656,265 comme suit :

Bénéfice de l'Exercice 2009	764.656,265
Report à nouveau 2008	3.112.630,716

Total	3.877.286,981
Dividendes	700.000,000

1er Reliquat	3.177.286,981
Report à nouveau 2009	3.177.286,981
2ème Reliquat	0

En conséquence, elle décide la distribution de 0,500 DT par action libérée, soit 10% de la valeur nominale et sera mis en paiement à compter du 7 Juin 2010.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la modification des statuts par rajout d'un nouvel article et ce en application de la loi 2009-16 du 16 mars 2009

« 43 bis : Droit de communication des actionnaires

Les registres et documents prévus par la législation en vigueur seront tenus à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société.

Ils pourront être consultés au siège social pendant les horaires habituels de travail de la société. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES (suite)

COMPLEMENT D'INFORMATIONS

LES CIMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La Société LES CIMENTS DE BIZERTE publie ci-dessous, un rapport complémentaire des co-commissaires aux comptes concernant la rémunération du Président Directeur Général. Ces informations complètent le rapport spécial publié au bulletin du CMF N° 3594 du 07 mai 2010.

Rapport Complémentaire des co-commissaires aux comptes

Tunis le 25 Mai 2010

Messieurs les actionnaires de la société Les Ciments de Bizerte

Objet : Rapport Complémentaire

Messieurs,

Faisant suite :

- A notre rapport spécial daté du 06 Mai 2010 et dans lequel nous avons mentionné, sur la base de la note d'information de la S.C.B du 30/03/2010 ; que le Président Directeur Général bénéficie d'une deuxième voiture de fonction avec chauffeur.
- A la lettre qui nous est parvenue de la S.C.B. datée du 21/05/2010 et signée par Messieurs le Président Directeur Général, le Directeur Administratif et le Directeur financier de la S.C.B. précisant que :
 - la dite voiture est affectée au fait au bureau d'ordre de Tunis et non pas au Président Directeur Général, comme c'était mentionné par erreur dans la Note du 30/03/2010
 - les bons d'essence et les frais de téléphone dont bénéficie le Président Directeur Général se sont élevés pour 2009 respectivement à 7128 D et 560 D.

Nous avons l'honneur de vous adresser le présent rapport complémentaire sur les éléments de la rémunération du Président Directeur Général telle que mentionnée dans la lettre de la S.C.B. datée du 21/05/2010 :

Salaire Brut annuel :	33 648 DT.
Cotisation Sociales & mutuelle :	5 350 DT
Avantages en nature 450 litres d'essence par mois soit	7 128 DT / an
Frais de téléphone :	560 DT / an

Autres avantages en nature : Voiture de fonction avec chauffeur, affiliation au régime de prévoyance sociale de la société (assurance groupe sous forme de mutuelle)

Le chef d'entreprise bénéficie du droit aux congés payés.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**CABINET A.JEMLI DE CONSEIL
D'AUDIT ET D'ETUDE
Abdeljelil JEMLI JAMLAOUI**

**P / SOCIETE FORMATION CONSEIL
MOHAMED SALAH AZZABI**

AVIS DES SOCIETES (suite)

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME

Siège social : Hôtel Al jazira Zone Touristique
Sidi Mahrez DJERBA

La Société AlJazira de Transport et de Tourisme porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 5 juin 2010 à 10h**, à l'hôtel Al Jazira -Djerba-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2009.
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents au même exercice.
- Approbation des dits rapports et des états financiers arrêtés au 31/12/2009.
- Affectation des résultats de l'exercice 2009
- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux Administrateurs.
- Approbation d'une modification statutaire en application de la loi 2009-16 du 16 mars 2009.

2010 - AS - 569

AVIS

COURBE DES TAUX DU 27 MAI 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,177%		
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,199%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,216%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,231%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,249%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,267%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,300%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,322%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,341%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011	4,359%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,377%	998,985
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,422%	1 026,295
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,666
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 047,129
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 100,918
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 133,204
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 096,058
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,512
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,859%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,976%	1 103,802
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,199%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,238%		1 017,605
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,735%	1 098,370

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,566	132,576		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,528	11,529		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,192	1,193		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,900	31,903		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,926	43,929		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	158,024	158,026		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	679,594	678,945		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	132,965	132,032		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,382	124,435		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,221	113,234		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	111,199	111,194		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	104,383	104,318		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
13 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 214,543	1 214,561		
14 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 112,315	2 129,375		
15 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	117,236	117,633		
16 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	118,315	118,410		
17 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 106,801	1 104,650		
18 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	119,480	119,418		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	157,352	158,171		
20 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,089	14,103		
21 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 510,969	5 513,100		
22 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 406,368	6 406,095		
23 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,267	2,263		
24 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,807	1,805		
25 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,17	1,163		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
			Date de détachement du coupon	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
26 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,970	105,980
27 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,264	102,273
28 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,750	102,760
29 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	100,747	100,757
30 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,338	101,348
31 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	108,600	104,633
32 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	101,559	101,569
33 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,629	101,639
34 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,663	107,672
35 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	100,677	100,687
36 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,936	101,947
37 FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	101,951	101,960
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,849	101,859
39 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,944	103,954
40 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,906	103,916
41 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	100,989	100,996
42 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,867	100,877
43 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	106,143	102,064
44 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,154	100,165
45 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09			102,837	104,164	104,173
46 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,574	105,584
47 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	100,443	100,454
48 AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,320	102,330
49 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	29/05/09		104,638	106,183	106,191
50 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,104	100,112

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,335	10,336
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	101,689	101,699
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,106	100,115
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09		102,252	104,081	104,151
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	75,881	75,857
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	153,309	153,202
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 504,903	1 504,452
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	108,776	108,539
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	118,758	118,551
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	101,277	101,083
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,781	15,779
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	278,215	278,045
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	51,654	51,588
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	29/05/09		1 890,601	2 186,481	2 187,707
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,980	77,853
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,927	57,886
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	101,827	101,797
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	110,274	110,191
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	108,261	108,261
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,867	11,867
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,948	12,948
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	16,972	16,962
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,488	17,494
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-		10,846	11,770	11,765
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,604	127,524
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	29/05/09		17,671	19,881	19,883
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	101,846	101,842
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	105,462	105,624
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	140,002	139,994
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		119,707	130,021	130,395
81	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		116,320	124,017	124,264
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-		10,385	10,809	10,862
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		115,099	125,142	125,280
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		113,355	118,603	119,346
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	166,978	167,563
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	149,046	149,325
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	131,130	131,372
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 511,658	9 565,768
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-		134,168	162,344	162,762
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 166,664	1 409,282	1 410,466
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-		100,000	103,556	102,880
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-		100,000	103,998	103,881
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-		9 989,736	10 123,216	10 127,542

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISQUE

Siège social : Centre d'Animation et de Loisirs Al Jazira BP 384 -4180 Houmt Souk Djerba-

La Société Al Jazira de Transport et de Touristique publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 5 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Ahmed BEN RAYANA.

BILAN

Exprimé en dinars

	Notes	Au 31 Décembre	
		2009	2008
Actifs			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	3	7 001	5 501
Moins : amortissements		-4 334	0
Net		2 667	5 501
Immobilisations corporelles		22 280 726	22 043 568
Moins : amortissements		-12 044 172	-10 616 965
Net		10 236 554	11 426 603
Immobilisations financières	4	3 337 749	2 667 782
Total des actifs immobilisés		<u>13 576 969</u>	<u>14 099 886</u>
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		13 576 969	14 099 886
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	5	371 310	267 861
Clients et comptes rattachés	6	23 149	40 750
Autres actifs courants	7	252 911	383 062
Placements et autres actifs financiers	8	4 879 838	3 873 291
Liquidités et équivalents de liquidités	9	440 978	661 717
		5 968 187	5 226 680
Total des actifs		19 545 156	19 326 566

BILAN
Exprimé en dinars

	Notes	Au 31 Décembre	
		2009	2008
Capitaux propres et Passifs			
Capitaux propres			
Capital social	10	7 000 000	7 000 000
Réserves	11	2 921 247	2 731 635
Autres capitaux propres	12	974 795	974 795
Résultats reportés	13	3 112 631	2 481 338
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 008 673	13 187 768
Résultat de l'exercice		764 656	1 310 905
Total des Capitaux propres avant affectation		14 773 329	14 498 673
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	14	1 575 000	1 925 000
Total des passifs non courants		1 575 000	1 925 000
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	419 980	517 001
Autres passifs courants	16	2 426 847	2 099 782
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	350 000	286 111
Total des passifs courants		3 196 827	2 902 893
Total des passifs		4 771 827	4 827 893
Total des capitaux propres et des passifs		19 545 156	19 326 566

Etat de Résultat

(Exprimé en dinars)

	Exercice clos le 31 Décembre			
	Note	2009	2008	Variation
Produits d'exploitation	18			
Revenus des locations		402 333	428 661	-26 329
Revenus des services & commerce		10 707 763	10 337 505	370 258
Total des produits d'exploitation		<u>11 110 096</u>	<u>10 766 167</u>	<u>343 929</u>
Charges d'exploitation				
Achats & approvisionnements consommés	19	6 248 368	6 215 537	32 831
Charges de personnel		1 661 187	1 480 522	180 665
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 491 613	1 900 772	-409 159
Autres charges d'exploitation	20	876 804	737 102	139 701
Total des charges d' exploitation		<u>-10 277 972</u>	<u>-10 333 934</u>	<u>-55 962</u>
Résultat d'exploitation		<u>832 124</u>	<u>432 233</u>	<u>399 891</u>
Charges financières nettes	21	-151 931	-120 319	31 611
Produits des placements	22	331 714	472 995	-141 280
Autres gains ordinaires	23	80 099	730 372	-650 272
Autres pertes ordinaires	24	-31 128	-1 469	-29 660
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u>1 060 878</u>	<u>1 513 811</u>	<u>-452 933</u>
Impôt sur les bénéfices	25	-296 222	-202 906	-93 316
Résultat des activités ordinaires après impôt		764 656	1 310 905	-546 249
Résultat net de l'exercice		764 656	1 310 905	-546 249

Etat de flux de Trésorerie		
(exprimé en dinars)		
Exercice clos le 31 Décembre		
	2009	2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	764 656	1 310 905
Ajustements pour :		
* Amortissements & provisions	1 491 613	1 900 772
* Variation des		
** stocks	-103 449	11 142
** créances et autres actifs courants	27 467	1 043 575
** fournisseurs et autres dettes d'exploitation	230 044	-199 919
** Autres éléments d'exploitation	-159 768	-96 342
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 250 564	3 970 132
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements pour acq. d'immobil. Corporelles et incorporelles	-238 657	-2 412 241
Encaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	16 138	
Encaissem. Sur immob.financières	120 284	652 794
Décaissem Sur immob.financières	-685 250	-165 263
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-787 485	-1 924 710
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiements dividendes	-469 199	0
Encaissements dividendes	78 038	44 348
Remboursements dépôt de garantie Renthôtel		-2 500 000
Emprunt ATB		2 100 000
Remboursements d'emprunts	-286 111	-909 417
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-677 271	-1 265 069
Variation de trésorerie	785 808	780 353
Trésorerie au début de l'exercice	4 535 008	3 754 655
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 320 816	4 535 008

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Al Jazira de transport et de Tourisme est une société anonyme de droit privé, créée en 1958. Elle a pour objet l'exploitation et la mise en location d'établissements touristiques. Elle est propriétaire notamment de l'hôtel Al Jazira Beach d'une capacité de 277 chambres située dans la zone touristique Sidi Mahrez à Djerba.

En outre, la Société possède un centre commercial situé à Houmt-Souk composé de bureaux et de locaux commerciaux destinés à la location et divers autres locaux commerciaux à usage de location.

Elle exploite également en toute propriété un Supermarché situé dans la même zone touristique de Sidi Mahrez.

Note 2 : PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 sont établis conformément aux principes comptables tels que définis par le système comptable tunisien, et ce dans le respect des conventions comptables fondamentales.

Les états financiers sont présentés en comparatif avec les comptes de l'exercice précédent.

L'état de résultat et l'état de flux sont présentés selon le modèle autorisé.

2- 1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont valorisées au coût d'achat. Sont inclus dans le coût le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que les frais directs tels que commissions et frais d'actes, les honoraires des architectes et ingénieurs, les frais de démolition et de viabilisation, les frais de préparation du site, les frais de livraison et de manutention initiaux et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties d'une façon linéaire selon la nouvelle réglementation relative aux nouveaux taux d'amortissements :

• Constructions bâtiments	5 %	(20 ans)
• Gros équipements	5 %	(20 ans)
• Constructions réévaluées	5 %	(20 ans)
• Agencement, aménagements des constructions	10 %	(10 ans)
• Matériel d'exploitation	10 %	(10 ans)
• Matériel de transport	20 %	(5 ans)
• Equipements informatiques	33,33 %	(3 ans)
• Mobilier d'exploitation	10 %	(10 ans)
• Mobilier de bureau	10 %	(10 ans)
• Petit matériel d'exploitation	33,33 %	(3 ans)

2- 2 Immobilisations financières

Elles sont constituées de participations dans d'autres affaires et de toutes autres formes de créances immobilisées.

2- 3 Stocks

Les marchandises en stocks sont constituées principalement par les denrées alimentaires, les articles de ménage et boissons ainsi que leurs emballages en dépôt au magasin du Supermarché et à l'économat de l'hôtel à la date de la clôture du bilan.

2- 4 Autres actifs courants

Ils incluent toutes les créances autres que les clients destinés à être réalisées dans l'année qui suit la clôture de l'exercice représentant ainsi une partie du fonds de roulement tels que les retenues d'impôt opérées par les tiers, les taxes restant à récupérer, le crédit d'impôt reportable, la quote-part de charges payées d'avance et autres produits à recevoir ainsi que les comptes de régularisation.

2- 5 Passifs non courants - Emprunts

Cette rubrique est constituée des échéances à plus d'un an en Principal sur un crédit à moyen terme contracté auprès de l'ATB en 2008 pour le financement de la rénovation de l'hôtel.

2- 6 Passifs courants

Ils correspondent d'une part aux sommes dues aux entreprises et d'autre part aux dettes d'exploitation devant être réglées dans l'année qui suit la date de clôture, tels que les sommes dues aux fournisseurs ou les sommes restant à payer aux employés et d'autres coûts d'exploitation (impôts et taxes, CNSS, STEG, SONEDE, PTT etc..) ; ainsi que les loyers perçus d'avance au titre du prochain exercice. Figurent également sous cette rubrique, les échéances en principal relatives au crédit à moyen terme payables au cours du prochain exercice ou restant dues à la clôture de l'exercice.

2-7 Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés d'avance, semestriellement ou annuellement. En date de clôture, les produits ne se rattachant pas l'exercice feront l'objet d'une régularisation et seront enregistrés au compte approprié « produits constatés d'avance » conformément à la convention de la périodicité prévue par le système comptable.

Les autres revenus constitués par les recettes du SuperMarché et de l'hôtel sont comptabilisés au fur et à mesure de leurs encaissements ou réalisations.

Note 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail des amortissements pratiqués figure ci-après au tableau d'amortissement des immobilisations :

Tableau d'amortissement des immobilisations (en dinars)					
Au 31 Décembre 2009					
Désignation	Valeur Brute	Amortissem. Antérieurs	Dotation Exercice	Cumul Amortissem	Valeur nette
Logiciels	7 001	0	4.334	4.334	2.667
Terrains	23 437	0	0	0	23 437
Bâtiment Hôtel Aljazira beach	9 255 362	4 190 836	536 647	4 727 483	4 527 880
Drugstore (extension)	29 306	5 983	1 465	7 449	21 858
Beach club (piscine/barbecue)	177 173	126 691	8 859	135 550	41 623
Bâtiment administratif	277 902	277 902	0	277 902	0
Centre commercial H.Souk	547 223	240 284	43 693	283 977	263 247
Construction Supermarché	1 322 295	99 172	66 115	165 287	1 157 008
Gros équipem. Supermarché	198 869	25 351	20 185	45 536	153 333
Gros équipements 1999	3 873 900	1 821 803	218 741	2 040 544	1 833 356
Mobilier & Matériel d'exploitation 99	1 938 066	1 896 536	41 530	1 938 066	0
Matériel d'exploitat.SuperM.	193 166	28 869	19 700	48 569	144 598
Matériel de transport	213.941	143.664	18.706	162.371	51.571
Matériel informatique siège	30 559	30 559	0	30 559	0
Matériel informat. SuperM.	30 974	7 192	5 105	12 297	18 677
Petit matériel d'exploitation	332 688	326 167	6 521	332 688	0
Agencem.aménage./installations 98	1 234 158	1 001 410	70 132	1 071 542	162 616
Acquisitions Hôtel 2008-2009	2 601 704	378 407	385 946	764 353	1 837 351
Total	22 287 726	10 600 828	1 447 678	12 048 506	10 239 220

Détail des variations

	31/12/2009	31/12/2008	variation
Immobilisations brutes	22 287 726	22 049 069	238 657
Amortissements	12 048 506	10 616 966	1 431 540
net	10 239 221	11 432 103	1 192 883

- Acquisitions hôtel 2009 : 312.013
 - Acquisitions supermarché : 9.051
 - Achat Peugeot Partner : 16.978
 - Acquisition logiciels : 1.500
 - Reprise immobilisations en cours 2008 : (84.746)
 - Cession Peugeot Partner 2005 (16.139)
- TOTAL 238.657**

Note 4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2009 comme suit :

Libellés	Nombre d'actions	2009	2008
ATI –SICAF	9 800	50.399	50.399
Marina Houmt Souk	750	7.500	7.500
B T E I	16	0	284
Banque Tunisienne de solidarité BTS	110	1.100	1.100
SOMNIVAS « SODIS » SICAR	13 100	131.000	131.000
AGROMED solde dû (*) (**)	3334	333 400	253.400
UNIVERS IMMOBILIER	4191	419 100	295 100
IMEX OLIVE OIL (*)	44 000	440.000	440.000
IMM BANK	950	0	95.000
CANADO-TUNISIENNE (*)	50 000	500.000	0
OASIA (libérée du ¼ à la souscription)	2 450	61.250	0
Autres participations non cotées		7 000	7 000
ATD SICAR (fonds gérés)		1 387 .000	1 387 .000
TOTAL		DT 3.337.749	DT 2.667.783

(*) Participation prise dans le cadre d'une convention de portage

(**) Reclassement avec le compte créditeur Agromed. Avance sur cession encaissée 2009 et à régulariser au moment de la transaction finale en bourse en 2010

Note 5 : STOCKS (chiffres exprimés en dinars) (DT. 371.310)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	Hôtel	Supermarché
Magasin - denrées alimentaires	1.974	53.701
Magasin - boissons	17.501	156.789
Magasin - articles de ménage et parfumerie & divers	817	50.131
Magasin - tabac	0	18.282
Magasin - emballages	1.805	22.666
Magasin technique + gaz propane	47.643	0
TOTAL	DT. 69.740	DT. 301.570

Note 6 : CLIENTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Clients, Centre commercial Houmt Souk	
• Loyer Grolli	23.149
TOTAL	DT. 23.149

Note 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	MONTANT
Fournisseurs débiteurs	8.407
TVA payée d'avance sur Alpitour	96.644
Charges payées d'avance	7.915
Débiteur Top tours	5.589
- moins provisions	(5.589)
Produits à recevoir	139.945
TOTAL	DT. 252.911

Note 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS (chiffres exprimés en dinars)

Ce poste correspond au 31/12/2009 aux comptes suivants :

LIBELLES	TOTAL
Comptes à terme	4.475.000
<ul style="list-style-type: none"> • BIAT : 2.095MD (02-08/2010) • ATB hôtel : 1.450 MD (01-08/2010) • ATB société : 930 MD (01-08/2010) 	
Placement en bourse à court terme	404.838
* 6000 actions SFBT 63.790 D	
* 425 actions TPR 1.505D	
* 16794 actions CIMENT BIZ. 181.290 D	
* 2261 actions POULINA 13.453 D	
- SICAV (plusieurs types) 144.800 D	
TOTAL	DT. 4.879.838

Note 9 : LIQUIDITES ET ASSIMILEES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
S T B	41
A T B	339.059
B I A T	45.455
CAISSES ET FONDS DE CAISSES	56.423
TOTAL	DT 440.978

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**Note 10 : LE CAPITAL SOCIAL** (chiffres exprimés en dinars)

Le capital de la société s'établit à la date de clôture de l'exercice 2009 à 7.000.000 DT, divisé en 1.400.000 actions de 5 DT chacune.

LA STRUCTURE DU CAPITAL AU 31/12/2009

	NB ACTIONS	MONTANT	%
EL KADHI EZZEDDINE	813 364	4 066 820, 000	58,10%
EL CADHI ABDELMAJID	173 073	865 365, 000	12,36%
STE KOTR	69 670	348 350, 000	4,98%
STE IMER	42 000	210 000, 000	3,00%
S E P C M	31 772	158 860, 000	2,27%
EL KADHI FIRAS	28 222	141 110, 000	2,02%
EL KADHI SONIA	28 221	141 105, 000	2,02%
EL KADHI CYRINE	28 221	141 105, 000	2,01%
DOGRI MAHMOUD	28 000	140 000 ,000	2,00%
DETLEV ALBRECHT	11 666	58 330, 000	0,83%
Me EL KADHI JAMIL	6 467	32 335 ,000	0,46%
EL CADHI HAFEDH	6 000	30 000, 000	0,43%
DOGRI BECHIR	5 000	25 000, 000	0,36%
DIVERS -5000 ACTIONS	128 324	641 620, 000	9,17%
TOTAL	1 400 000	7 000 000, 000	100%

Note 11 : RESERVES (chiffres exprimés en dinars)

LIBELLES	TOTAL	
Réserve légale au 31/12/2008	580.253	769.865
➤ Affectation suivant décision AGO du 05/06/2009	189.612	

Réserve facultative au 31/12/2006		462.000
Réserve à régime spécial 2005		302.381
Réserve pour réinvestissement exonéré 2007	1.297.000	1.387.000
Réserve pour réinvestissement exonéré 2008	<u>90.000</u>	
TOTAL		DT. 2.921.246

Note 12 : AUTRES CAPITAUX PROPRES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Réserve de réévaluation légale Hôtel 1990	838.127
Réserve de réévaluation légale Centre d'animation 1990	136.668
TOTAL	DT. 974.795

Note 13 : RESULTATS REPORTEES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Résultats reportés antérieurs	2.481.338
Résultats nets 2008	1.310.905
<u>Déduction</u> AGO 05/06/2009	
Affectation à la réserve légale	(189.612)
Dividendes	(490.000)
TOTAL	DT. 3.112.631

Note 14 : PASSIFS NON COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Cette rubrique correspond aux soldes du crédit à moyen terme contracté auprès de l'ATB pour le financement de la rénovation de l'hôtel en 2008.

LIBELLES	CREDIT A L'ORIGINE	PRINCIPAL + 1AN (ECH.2011 ET +)
Crédit A.T.B.	2.100.000	1.575.000
TOTAL	DT. 2.100.000	DT. 1.575.000

Note 15 : FOURNISSEURS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de ce poste se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
Fournisseurs d'exploitation Hôtel	96.281
Fournisseurs d'exploitation Supermarché	301.363
Fournisseurs d'immobilisations	22.336
TOTAL	DT. 419.980

Note 16 : AUTRES PASSIFS COURANTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	DETAIL	TOTAL
Clients, locataires au centre commercial de Ht Souk		104.734
Loyers perçus d'avance en 2009 pour 2010		900.000
<u>Avance reçue des agences hôtel sur saison 2010</u>		63.839
<u>Personnel, salaires nets décembre 2009 et congés payés</u>		
Etat, Impôts et taxes		73.392

Etat, retenues à la source 12/2009	19.820	
Etat, TFP & FOPROLOS 12/2009	3.297	
Etat, T.C.L 12/2009	1.105	
Etat, TVA à payer 12/2009	36.595	
Impôt exercice 2009	296.222	
Acomptes provisionnels 2009	(277.051)	
Impôt retenu à la source 2009	(6.595)	
Compte courant des associés		84.060
Actionnaires, Dividendes à payer		
Autres créditeurs		1.200.821
C.N. S. S. 4 ^{ème} Trimestre 2009	81.497	
Charges à payer	60.803	
Assurances diverses chantier à régulariser	99.288	
Provision pour jugement prud'homal	303.935	
Autres Crédeurs divers	82.128	
Créditeurs divers affaire Renthôtel	163.170	
Créditeur AGROMED avance sur cession actions	410.000	
TOTAL		DT. 2.426.846

Note 17 : PASSIFS FINANCIERS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	TOTAL
<i>Echéances en principal sur Crédit ATB payables en 2010</i>	
A T B	350.000
TOTAL	DT 350.000

ETAT DE RESULTAT

Note 18 : PRODUITS D'EXPLOITATION (en dinars)

REVENUS	Exercice 2009	Exercice 2008
Revenus du commerce	5.981.459	5.522.261
Revenus des locations du centre commercial et des locaux de Houmt Souk	228.242	211.328
Revenus de location du Supermarché	7.839	23.896
Revenus d'exploitation de l'hôtel	4.726.304	4.815.244
Revenus des concessionnaires hôtel	166.252	193.437
TOTAL	DT. 11.110.096	DT. 10.766.166

Note 19 : ACHATS CONSOMMES (chiffres exprimés en dinars)

REVENUS	Exercice 2009	Exercice 2008
Achats marchandises supermarché	4.587.288	4.335.654
Variation des stocks	(100.122)	47.538
Autres approvisionnements consommés	423.812	440.716
Approvisionnements hôtel	1.337.390	1.391.629
TOTAL	DT. 6.248.368	DT. 6.215.537

Note 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (chiffres exprimés en dinars)

Ce poste regroupe les charges suivantes :

	Exercice 2009	Exercice 2008
- Gardiennage & autres frais	29.862	17.801
- Personnel détaché	184.869	0
- Redevance de gestion	201.668	256.561
- Entretien & réparations	139.312	138.781
- Assurances	32.680	29.417
- Honoraires	14.557	29.160
- Dons	8.375	9.325
- Cotisations, abonnements, publicité	5.046	6.358
- orchestres et attractions	2.937	3.463
- Jetons de présence	13.125	19.375
- Frais d'acheminement des marchandises	1.557	1.732
- Voyages & missions	15.003	11.499
- Transport administration	6.318	3.842
- Frais de PTT	25.288	20.266
- Frais de banque et de titres	10.445	21.976
- Impôts et taxes (*)	185.761	167.546
TOTAL	DT. 876.804	DT. 737.102

(*) Dont 106.398 D de taxe hôtelière au titre de l'exercice 2009

Note 21 : CHARGES FINANCIERES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2009	Exercice 2008
Intérêts sur emprunts bancaires	126.812	92.110
Commissions de gestion ATD SICAR	25.119	28.209
TOTAL	DT. 151.931	DT. 120.319

Note 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2009	Exercice 2008
Intérêts des comptes courants créditeurs	14.245	19.746
Produits compte à terme & bons de trésor	215.088	146.489
Revenus des actions	78.038	44.348
Produits ATD-SICAR	24.343	93.819
Intérêts de retard facturés à Renthôtel	0	168.592
TOTAL	DT. 331.714	DT. 472.994

Note 23 : AUTRES GAINS ORDINAIRES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2009	Exercice 2008
Gains sur éléments exceptionnels	29.204	8.476
Plus value sur cession de titres en bourse	35.355	276.207
Ristourne de TFP	15.540	17.119
Reprise de provision sur créance 2007	0	428.570
TOTAL	DT. 80.099	DT. 730.372

Note 24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES (chiffres exprimés en dinars)

Le détail de cette rubrique se présente au 31/12/2009 comme suit :

LIBELLES	Exercice 2009	Exercice 2008
Pertes sur éléments exceptionnels	15.918	1.468
Régularisation comptes charges s/exercices antérieurs	15.210	0
TOTAL	DT 31.128	DT. 1.468

Note 25 : IMPOT SUR LES BENEFICES (chiffres exprimés en dinars)

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2009 a été calculé en tenant compte des sommes réinvesties en actions opérées jusqu'à la date du dépôt de la déclaration annuelle de l'impôt sur les sociétés, il est déterminé comme suit :

		MONTANT
Bénéfice net comptable de l'exercice 2009		764.656
Réintégration		333.187
- Impôt sur les bénéfices 2009	296.222	
- Charges sur exercices antérieurs	36.965	
Déduction		-97.642
- plus value sur cession de titres cotés	19.604	
- dividendes perçus	78.038	
Bénéfice fiscal avant réinvestissement		1.000.201
Réinvestissement de bénéfices	12.794	-12.794
- Souscription société Les Ciments de Bizerte		
Bénéfice fiscal imposable 2009 Impôt sur les sociétés à 30 %	<u>987.407</u>	DT. 296.222

Note 26- Note sur l'état des flux de trésorerie**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

	2009	2008	variation
1- Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2.250.564	3.970.132	(1.719.568)
2- Flux de trésorerie investissements	(787.485)	(1.924.710)	1.137.226
3- Flux de trésorerie financement	(677.271)	(1.265.069)	587.797
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>4 535 008</i>	<i>3 754 655</i>	<i>780.353</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i><u>5 320 816</u></i>	<i><u>4 535 008</u></i>	<i><u>785.808</u></i>
4- Variation de trésorerie	<i>785.808</i>	<i>780.353</i>	<i>5.455</i>

Note 27- Note sur les parties liées**Transactions à la charge de la société Al Jazira :**

- Détachement du personnel qualifié durant la période de fermeture de l'hôtel Télémaque pour travaux de rénovation et d'extension, et ce en accord avec l'inspection du travail en date du 26/01/2009 et ce comme suit :
 - Période du 01/01/2009 au 30/04/2010 : 8 employés au supermarché Al Jazira et 8 autres employés à l'hôtel Al Jazira.
 - Période du 16/03 au 15/11/2009 : 7 employés à l'hôtel Al Jazira

Le total de la facturation établie en 2009 s'est élevé à 184.869 DT hors TVA.

Note 28- Note sur les engagements hors bilan**HYPOTHEQUE**

- L'hôtel Al Jazira (biens corporels et incorporels) est hypothéqué au profit des établissements de crédits ATB et BIAT. Les Mains levées ont été obtenues de la STB en Avril 2009.
- Il reste à accomplir les formalités de suppression de la mention de l'hypothèque auprès de la conservation foncière et du Registre de commerce.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2009

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier ; nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- Le contrôle des états financiers de la Société *ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME* tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 17 Avril 2010, et font apparaître un résultat bénéficiaire de D.764.656 pour un total bilan de D. 19.545.156. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

CONTROLE DES COMPTES ET OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué nos contrôles selon les normes d'audit d'usage ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de la société ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nos contrôles ont comporté, outre un examen général des écritures et des comptes sociaux, différents sondages et vérifications que nous avons jugés nécessaires en la circonstance. Ils ont consisté également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société *ALJAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME* arrêtés au 31 décembre 2009 ci-joints sont réguliers et sincères.

VERIFICATIONS ET CONTROLES SPECIFIQUES

1) Nous avons vérifié les informations relatives à la situation financière et aux comptes de la société, telles qu'elles ont été données par votre conseil d'administration dans son rapport et dans les documents qui vous ont été présentés. Nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

2) Notre examen des procédures de contrôle interne de la société relatives au traitement des informations comptables et à l'élaboration des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'affecter notre opinion.

Fait à Tunis, le 15 Mai 2010

Ahmed BEN RAYANA

Commissaire aux comptes

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2009

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autre que les rémunérations des dirigeants)

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune autorisation de convention ou opération rentrant dans le champ d'application des dits articles.

Toutefois, nous avons relevé au cours de nos travaux la conclusion d'un protocole d'accord entre votre société et la société Télémaque avec laquelle vous avez des administrateurs communs.

Cet accord s'est traduit par une mise à disposition de :

- 16 employés pour une période de 16 mois (du 01/01/2009 au 30/04/2010), et
- 7 employés pour une période de 8 mois (du 16/03/2009 au 15/11/2009).

La charge supportée à ce titre par l'exercice 2009 s'est élevée à 184.869 DT/HT.

Il a porté sur le détachement d'une partie du personnel durant la période de fermeture de l'hôtel Télémaque pour travaux de rénovation et d'extension, et s'est réalisé avec l'approbation de la réunion de la commission régionale de contrôle de licenciements auprès de l'inspection du travail et ce suivant le procès verbal de sa réunion en date du 26/01/2009.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

B.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations du président du conseil d'administration et du directeur général ont été fixées par décision du conseil d'administration du 13 mai 2006 et maintenues en date du 06 Juin 2009 à l'occasion du renouvellement de leurs mandats, et ce comme suit :
 - pour le Président du Conseil d'administration à 30.000 DT brut par année
 - pour le Directeur Général à 6.250 DT brut mensuel et 7 % sur le résultat d'exploitation calculé avant amortissement et augmenté des produits des placements.

B.2- Les obligations et engagements de la société Al Jazira envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

	P.C.A.		D.G.	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/09
Avantages à court terme				
a) Salaires & Congés payés b) Intéressement sur RBE	30.000		100.000 201.668	51.968 ^(*)
c) Avantages en nature voitures de fonction (carburant+assurance+entretien)	3.194		7.867	
TOTAUX	33.194		309.535	51.968

(*) Montant déjà inclus dans la charge de l'exercice

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Fait à Tunis, le 15 Mai 2010

Ahmed BEN RAYANA